

15 octobre 2012

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Rapport n° 10

GROUPEMENT

Conseil
d'administration du

GROUPEMENT

ADMINISTRATION - FINANCES

Imputation budgétaire

Chapitre: 23 Article: 231532

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE TITULAIRE DE MARCHE

Le 5 juillet 2010, la Société CEGELEC Nord et Est a été désignée titulaire pour le marché 26/2010 Lot N° 13 Electricité, courants forts, courants faibles pour la réhabilitation du Ouartier FOCH.

Dans le cadre de la réorganisation juridique interne des activités françaises de CEGELEC, les activités de CEGELEC Nord et Est Agence de TROYES ont été filialisées. Du fait de l'apport partiel d'actif de la Société CEGELEC TROYES, celle-ci se substitue à CEGELEC Nord et Est dans l'ensemble des droits et obligations.

Ainsi, il vous est proposé d'accepter ce changement de titulaire de marché et d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président,

Thierry THOMAS



Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Délibération n° 10

Conseil d'Administration du 15 octobre 2012

GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES

Imputation budgétaire

Chapitre: 23 Article: 231532

Membres théoriques: 20 Membres en exercice: 20 Membres présents:.... 14 Votants:...... 14

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 15 octobre 2012 à 14 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 1^{er} octobre 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents: Monsieur Thierry THOMAS, Président.

I - Membres avec voix délibérative

MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, André RIGAUD représentant Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patriek DAY, Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

- M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
- M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,
- M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
- M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
- M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,
- M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

Excusé(s): MM. Jean-Jacques THOMAS, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Bernard RONSIN, Raymond DENEUVILLE, Patrick DAY, Paul GIROD, le Sergent Chef Mickaël MOINAT.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental, Lt-Colonel Christophe PETIT, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mme Christiane CHAUSSON.

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE TITULAIRE DE MARCHE

Vu le rapport n° 10;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

.../...

- de prendre acte de la réorganisation juridique interne des activités françaises de CEGELEC; les activités de CEGELEC Nord et Est Agence de TROYESi ont été filialisées;
- d'autoriser le Président à signer l'avenant qui permettra à la Société CEGELEC TROYES de devenir titulaire du marché ;
- de dire que les crédits sont inscrits au chapitre 23 article 231352.

Le Président,

Thierry THOMAS

PREFECTURE DE L'AISNE
25 OCT. 2012